

Monsieur Rémy Hübschy  
Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche  
Vernehmlassung.hbb@sefri.admin.ch  
Einsteinstrasse 2  
3003 Berne

Zurich/Lausanne, le 21 avril 2015

**Modification de la Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFP): «renforcement de la formation professionnelle supérieure»**

Mesdames, Messieurs,

En tant qu'association faîtière de la communication commerciale en Suisse et en tant qu'organe d'exécution des examens professionnels fédéraux et des examens professionnels fédéraux supérieurs, dans le cadre de procédure d'audition précitée, nous avons le plaisir de prendre position comme suit:

SW Schweizer Werbung et PS Publicité Suisse défendent les intérêts des entreprises, des associations économiques, des associations de branches du secteur de la communication commerciale ainsi que les membres individuels des trois groupements suivants: annonceurs, agences de publicité/conseillers en publicité ainsi que prestataires médias/donneurs d'ouvrage. Ils représentent ainsi une branche extrêmement dynamique qui, avec un chiffre d'affaires annuel de quelque CHF 7,3 milliards et 22'000 employés, génèrent 1,3 pour-cent du produit intérieur brut (PIB) du pays – un secteur comparable à celui de l'économie énergétique.

Dans l'intérêt de la branche de la communication et sur mandat du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), SW Schweizer Werbung et PS Publicité Suisse se chargent de mettre en œuvre les examens professionnels fédéraux et les examens professionnels fédéraux supérieurs suivants:

- Examen professionnel fédéral de rédactrice et rédacteur publicitaire
- Examen professionnel fédéral de planificatrice et planificateur en communication
- Examen professionnel fédéral supérieur de directrice et directeur de communication

**Prise de Position**

**En résumé, nous recommandons d'approuver et de mettre en œuvre la modification de la Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFP) intitulée «Renforcement de la formation professionnelle supérieur».**

## Justification

En Suisse, la quasi-totalité des acteurs concernés sont unanimes pour considérer qu'il y a lieu de renforcer notre système de formation duale vanté de toutes parts et qu'il faut surtout promouvoir les examens professionnels fédéraux et les examens professionnels fédéraux supérieurs axés sur la pratique. Puisqu'elles défendent un ordre économique libre, SW Schweizer Werbung et PS Publicité Suisse considèrent certes que la formation continue constitue en principe une affaire privée que les particuliers sont tenus de financer eux-mêmes pour l'essentiel. Toutefois, ces dernières années, en raison de l'encouragement important accordé aux Hautes Ecoles Spécialisées, la formation continue proche de la pratique a été fortement négligée.

Comparées aux étudiants des Hautes Ecoles et des Hautes Ecoles Spécialisées, les personnes qui suivent les cursus de formation axés sur la pratique ont été considérablement désavantagées du point de vue financier. Alors que ces étudiants sont massivement subventionnés par la Confédération et par les cantons, la plupart des personnes qui se présentent aux examens professionnels fédéraux et aux examens professionnels fédéraux supérieurs doivent payer elles-mêmes et, le cas échéant, à leurs employeurs, leurs frais d'études et leurs taxes d'examens. C'est pourquoi, ces derniers temps, les examens professionnels fédéraux et les examens professionnels fédéraux supérieurs ont fortement perdu de leur attractivité.

Entre-temps, il sera certes possible de réduire, du moins à long terme, les taxes d'examens dès lors que les subventions destinées aux examens ont été augmentées. Mais aujourd'hui comme hier, si leurs employeurs ne leur apportent aucun soutien, les étudiants doivent prendre à leur propre charge leurs frais de formation qui sont parfois relativement élevés. Avec la modification prévue de la loi sur la formation professionnelle, il sera possible d'atténuer sur le plan financier une partie de la distorsion qui existe entre ces deux types d'offres de formation et de renforcer ainsi l'attractivité de la formation professionnelle supérieure. Cela n'est pas seulement dans l'intérêt de la branche de la communication, mais c'est aussi dans l'intérêt de la Suisse en tant que site d'implantation économique dynamique et compétitif.

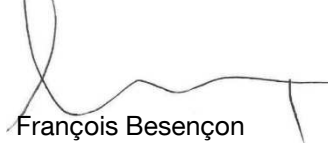
Nous vous remercions de bien vouloir prendre acte de la présente et vous présentons nos salutations les meilleures.

**SW Schweizer Werbung**



Filippo Lombardi  
Président

**PS Publicité Suisse**



François Besençon  
Président